

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada,

Et envoyé par la poste aux membres, dans le cours de la première semaine de chaque mois.

Les membres sont invités à nous envoyer des nouvelles ou informations dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt pour les membres de l'A. C. B. M., seront reçues avec plaisir, mais toutes lettres anonymes et toutes autres lettres que le gérant jugera ne pas être dans l'intérêt de l'Association ne seront pas publiées.

Les correspondants voudront bien se rappeler que la copie doit nous parvenir plus tard que le 15 du mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis.

Adressez toutes vos communications à
B. H. BROWN,
391 Queen's Ave., London, Ont.

LONDON, JUILLET, 1893.

CERTIFICATS MEDICAUX.

Quelques uns de nos correspondants sont inutilement durs, et parfois presque indignes du nom de frères, dans leurs remarques relativement à l'avis d'approbation ou de désapprobation des certificats médicaux des aspirants. Ils semblent beaucoup vexés et jettent le blâme sur le Médecin Examineur en chef et le Grand Secrétaire si cet avis n'est pas reçu par la Succursale presque immédiatement après l'examen de l'aspirant. Nous désirons ici avertir tous les intéressés que le Médecin Examineur en chef revise tous les certificats aussitôt que possible après qu'il les reçoit, et les fait parvenir avec son approbation ou sa désapprobation au Grand Secrétaire qui immédiatement envoie l'avis régulier au Secrétaire Archiviste de la succursale. Comme l'examen médical et sa revision sont la partie la plus importante du travail de l'association, partie dont dépend sa permanence, il est convenable d'exercer beaucoup de soin et de prendre le temps d'examiner minutieusement chaque cas et de reviser les certificats avec attention avant de faire rapport. Nous objectons fortement à faire ce travail à la hâte ou avec négligence; la vie de l'association répond de la classe de risques acceptés; et le Médecin Examineur en chef et le Secrétaire du bureau général sont dans une meilleure position que les autres de savoir si des certificats devraient être retenus pour examen plus approfondi et plus d'informations avant d'envoyer soit l'approbation ou la désapprobation. Le seul but de ces officiers est de rendre justice aux aspirants et de protéger en même temps l'association. Les membres de l'A. C. B. M. peuvent être assurés que chaque fois que le retardement, dans le rapport des certificats médicaux, est dû au Médecin Examineur en chef et au Grand Secrétaire, c'est dans l'intérêt de l'association.

LA BOISSON ET L'ASSURANCE SUR LA VIE.

Un cas d'assurance a été plaidé dernièrement à Hamilton, Ont., qui est d'une grande importance pour les personnes ayant des polices dans les

compagnies ou les Sociétés Fraternelles d'assurance sur la vie. Une compagnie refusa de payer une réclamation de \$10,000. Les raisons données furent que le défunt n'avait pas répondu correctement aux questions concernant son histoire de famille et ses habitudes personnelles; et qu'il était adonné aux liqueurs enivrantes et qu'il avait caché ce fait à la Compagnie à l'époque de sa demande et de son certificat médical. Le cas vint devant un Juré et Mr le juge Ferguson, et le verdict fut en faveur de la Compagnie.

Les aspirants dans les compagnies ou associations d'assurance sur la vie ne peuvent être trop précis dans leurs réponses aux questions des formules de demande et d'Examen Médical, et particulièrement dans les questions concernant l'usage des liqueurs enivrantes, vu que toutes les compagnies prennent de plus en plus le soin d'éviter de prendre comme risques des hommes adonnés à la boisson.

DES FLEURS POUR LES MORTS.

Sc Grace l'Archevêque Walsh, Grand Avoisur Spirituel de l'A. C. B. M. du Canada, a été prié récemment par l'Editeur du *Carmelite Review* de donner son opinion sur les "Fleurs eucharistiques" pour les morts. Sa Grace les a approuvées de bon cœur, et a dit; "La coutume de prodiguer des fleurs sur les morts est une pratique païenne. Vous vous souvenez du passage de Virgile, dans l'éloge du jeune Marcellus, le neveu de l'Empereur Auguste,

"Manibus date lilia plenis."

Purpureos spargam flores, animamque nepotis his saltem accumulem donis, et fungar inani Munere."

"Donnez des lis à pleine main. Laissez-moi éparpiller les fleurs épanouies; ces présents laissez-moi au moins les entasser sur l'âme de mon descendant, et remplir ce devoir stérile."

Les Protestants, imitent cette coutume païenne. Ils ne peuvent réprimer le désir insatiable et naturel de faire quelque chose pour les morts. Le cœur humain est plus large que leurs doctrines religieuses. Le même désir les portent à faire de leurs cimetières des paradis terrestres. Mais ceci n'est seulement qu'un effort anti-chrétien pour enlever à la mort ses terreurs. Les Catholiques tâchent d'entretenir leurs cimetières d'une manière décente, mais ils ne devraient pas imiter les Protestants dans leurs tributs païens aux morts, quand ils ont de si puissants moyens à leur disposition pour secourir leurs amis défunts. Les fleurs "Eucharistiques" rendent une idée vraiment Catholique, et deviendront indubitablement populaires parmi nos Catholiques."

A good life maketh a man wise according to God, and giveth great experience.—The Imitation.

EXCURSIONS.

La saison des excursions est maintenant ouverte, et plusieurs de nos succursales doivent lutter avec cet important problème, savoir, de décider quel point procuro, à ceux en quête de plaisir, le plus de jouissances pour une moyenne dépense. C'est souvent une question difficile à résoudre, faute de renseignements sur la commodité et les privilèges à avoir aux différents endroits. Nous nous proposons ici de dire quelques mots des Chutes Niagara pour répondre, d'une manière générale, aux nombreuses demandes d'informations reçues par lettre concernant leurs facilités pour de grands partis d'excursionnistes; et aussi pour détruire la fausse impression qui prévaut encore dans plusieurs quartiers à cause de la mauvaise réputation qu'eurent les Chutes avant l'établissement, par le Gouvernement d'Ontario du parc public maintenant connu officiellement comme le Queen Victoria Niagara Falls Park.

Ce parc contient 154 acres, et s'étend la distance de deux milles le long de la rivière à partir du Pont Suspendu, en avant passent les Chutes Américaines et Canadiennes, et dans son extrémité sud on jouit du charmant point de vue des environs des Iles Dufferin. Les améliorations faites sous la direction du Gouvernement ont eu pour résultat de transformer les environs d'une manière merveilleuse, et ont valu au parc le titre bien mérité de Paradis du Canada. Des routes bien sablées et des allées d'un ombrage charmant mènent dans toutes les directions à travers le terrain. Une profusion d'arbustes fleurissants et de fleurs précieuses et des plus rares repaissent les yeux de la vue de leur beauté et rendent l'air odoriférant avec leur parfum. A cause de l'action de l'immense volume d'eau qui tombe dans les précipices il y a généralement une brise fraîche et vivifiante, spécialement dans les environs du Table Rock et du terrain des Pique-niques qui est situé tout près des Chutes du Fer à cheval, et contigu au grand bâtiment dont on se servait autrefois pour un musée et maintenant employé pour un restaurant et une salle publique servant d'abri aux visiteurs et excursionnistes en cas de mauvais temps. Le terrain des Pique-niques peut accommoder facilement plusieurs mille personnes à la fois. Des tables et des sièges sont placés à l'ombre invitant des arbres déployés; il y a dans toutes les directions à portée de la main de l'eau de source pure en abondance; et un officier est continuellement employé, pendant les mois d'été, à préparer et fournir de l'eau chaude à ceux qui emportent leurs provisions et qui désirent faire eux-mêmes leur thé ou leur café. Ces privilèges et d'autres sous la forme de Jeux-Lacrosse, baseball, foot-ball, etc., sont fournis sans charge. Les excursionnistes viennent et jouissent de ces avantages sans

dépenser un seul centin; à moins qu'ils désirent patroniser le restaurant tenu pour l'accommodation de ceux qui n'emportent aucun rafraîchissement. Ce restaurant offre une accommodation de première classe à des prix raisonnables; et le propriétaire tient aussi un comptoir pour lunch à bon marché dans la salle des excursions qui touche au restaurant. Nous avons dit en parlant du terrain et des accommodations données aux visiteurs, que les autorités du Parc ne chargent rien. Il y a cependant, une charge exigée des personnes qui se promènent en voiture sur les îles au-dessus des Chutes; mais ce péage ne s'applique pas aux visiteurs à pied ou qui prennent les chars électriques, ce qu'ils font généralement, et dans ce cas ils n'ont seulement qu'à payer le taux ordinaire des chars. Les touristes à l'aise des pays étrangers se promènent en voitures sans égard à la dépense, mais peu de gens ordinaires imitent leur exemple quand ils peuvent évidemment avoir une meilleure vue des lieux sur les chars à pied ou à prix d'une voiture. Lorsque les excursionnistes arrivent aux Chutes leur premier soin est de se procurer les rafraîchissements dont ils ont besoin; et cela fait ils emploient les heures qu'ils peuvent dépenser à visiter les différents points d'intérêt dans les environs. Aller sous les Chutes du Fer à Cheval au Table Rock est une visite très attrayante. Le prix régulier pour chaque visiteur, à qui on fournit un guide et un habillement, est de 50 centins, et 25 centins sans l'habillement, et sans guide. Des taux spéciaux sont donnés aux partis d'excursionnistes d'au moins 100 personnes, on s'arrangeant d'avance avec Messieurs Zybach & Cie., les hommes en charge. Beaucoup de gens visitent la vieille et fameuse "Source bruyante," située au-delà des Iles Dufferin, juste en dehors de la limite sud du Parc. On s'y rend le plus facilement par les chars électriques partant des chutes du Fer à cheval; et dans ce cas les partis d'excursionnistes peuvent aussi obtenir d'avance des taux favorables de Messieurs Zybach & Cie. Nos renseignements seraient très incomplets et de nature à induire nos lecteurs en erreur si nous ne faisons allusion aux grandes attractions et aux avantages qu'offre à ceux qui visitent les Chutes le Chemin de fer électrique du Parc des Chutes Niagara.

Ce chemin fut construit et équipé par une Compagnie en 1893; et est opéré sous bail des Commissaires du Parc. Il a 14 milles de long s'étendant le long de la partie supérieure de la rivière à partir du Navy Island au-delà de Chippawa, où il rencontre les steamers venant de Buffalo, au bassin de Queenstown où il connecte avec les steamers venant de Hamilton, Toronto et d'autres points sur le lac Ontario. Les excursions aux Chutes par le Grand Tronc, via Hamilton, connectent avec le chemin de fer électrique